

Le 3 juin 2004

Madame Linda Tapin
Chef du Service des projets en milieu terrestre
Direction des évaluations environnementales
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de contournement de la ville de La Tuque, route 155

Madame,

Nous vous confirmons que les impacts associés à la réalisation d'une bretelle, à l'aménagement du chemin Wayagamack ainsi que l'analyse comparative des variantes E, B et B' feront l'objet d'un supplément à notre étude d'impact.

Nous vous transmettrons le document au plus tard le 23 juin prochain, compte tenu que nous avons reçu les éléments précis à fournir le 18 mai dernier.

Nous avons par contre déjà transmis au BAPE le tracé préliminaire de la bretelle et ses impacts sonores ainsi que toutes les réponses à leurs demandes soumises lors de la première séance des audiences.

Le chef du Service des projets,

JFS/jc

Jean-François Saulnier, ing.

c. c. M. Claude Tremblay, directeur Mauricie-Centre-du-Québec